

Date de la convocation	7 septembre 2023
Membres en exercice	18
Présents	14
Représentés	2

Envoyé en préfecture le 15/09/2023

Reçu en préfecture le 15/09/2023

Publié le 15 septembre 2023



ID: 031-200023596-20230914-D20230914\_13-DE

### BUREAU SYNDICAL - Extrait du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2023

### n°D20230914 - 13

Objet: Convention d'accès et d'utilisation d'un captage dans le cadre du réseau de suivi hydrologique départemental

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31;

**Vu** la délibération du Conseil syndical de Réseau31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau syndical en date du 18 octobre 2021 ;

Considérant le point B3.25 des délégations de compétences consenties au Bureau de Réseau31;

Considérant que le projet de territoire Garon'Amont a été initié par le Conseil départemental en 2019 ;

**Considérant** la fiche–action D.1.1 du Projet de Territoire Garon'Amont, suivi hydrologique des sources des Pyrénées Haut-garonnaises dans un contexte de changement climatique ;

**Considérant** la pertinence d'équiper d'une mesure de débit les sources d'Estenos Castech et Milhas Louech ; **Considérant** la présente convention qui fixe les conditions d'intervention pour les investissements et le fonctionnement de ce suivi hydrologique ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

### Décide

**Article 1** : d'approuver la convention d'accès et d'utilisation d'un captage dans le cadre du réseau de suivi hydrologique départemental ;

**Article 2**: d'autoriser la signature de la convention et des documents qui s'y rapportent.

Résultat du vote	Pour	15	Abstention	0
Resultat du vote	Contre	0	Ne prend pas part au vote	1

Rémi RAMOND

Vice-Président

Annexe : Convention d'accès et d'utilisation d'un captage dans le cadre du réseau de suivi hydrologique départemental





# CONVENTION D'ACCES ET D'UTILISATION D'UN CAPTAGE DANS LE CADRE DU RESEAU DE SUIVI HYDROLOGIQUE DEPARTEMENTAL

## **ENTRE LES SOUSSIGNES:**

Monsieur Rémi RAMOND, dûment habilité par délibération du Bureau syndical vice-président, S par représentée mixte RESEAU31, du 14 septembre 2023. La syndicat 

Ci-après dénommé « Le syndicat mixte RESEAU31»

ᆸ

d'une part,

départemental en date du 27 juin 2023, dont l'Hôtel du Département est situé 1, Boulevard de la Marquette 31009 TOULOUSE Cedex et autorisé à signer la Sébastien VINCINI, son Président, dûment habilité par délibération du Conseil Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, représenté par Monsieur présente convention en vertu de la délibération de la Commission Permanente en date du 21 septembre 2023 

Ci-après dénornmé le « DEPARTEMENT »

d'autre part,

syndicat mixte RESEAU31 et le DEPARTEMENT, étant ci-après désignés Le syndicat mixte RESEAU31 et le DEPARTEMENT, individuellement par Partie et collectivement par les Parties.

 $\vdash$ 





### PREAMBULE

D.1.1 du Projet de Tentitoire Garon'Amont (suivi hydrologique des sources des La présente convention s'intègre dans la mise en place du réseau de suivi départemental des eaux souterraines de la Haute-Garonne dans le cadre de l'action Pyrénées Haut-garonnaises dans un contexte de changement climatique). Ce réseau sera constitué à terme d'une dizaine de captages dans la partie montagne et piémont pyrénéen du département.

L'initiation d'une métrologie de débit pérenne sur les sources est à prévoir maintenant, pour permettre d'ici une dizaine d'années, de disposer d'un recul suffisant pour diagnostiquer et protéger ces ressources essentielles pour l'homme comme pour les

Le syndicat mixte RESEAU31 est maître d'ouvrage des sources suivies.

## IL EST ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

### ARTICLE 1. OBJET

La présente convention a pour objet de fixer les termes et conditions par lesquels le syndicat mixte RESEAU31 autorise l'accès du DEPARTEMENT aux captages concernés (étant ci-après dénommé « les OUVRAGES ») afin que ce dernier puisse installer un enregistreur automatique des niveaux d'eau, effectuer ponctuellement des mesures de débits et de paramètres physico-chimiques, assurer la maintenance du matériel installé, le recueil et l'utilisation des données.

## ARTICLE 2, OUVRAGES CONCERNES

Les OUVRAGES objets de la présente convention sont des captages AEP (Adduction d'Eau Potable) qui permettent l'alimentation en eau potable d'abonnés.

ID: 031-200023596-20230914-D20230914\_13-DE définies dans l'arrêté d'autorisation des ouvrages. De plus, toutes les précautions autorisées. Les modalités d'accès à ces ouvrages devront respecter les prescriptions A ce titre, l'accès à ces ouvrages est strictement réglementé et limité aux personnes d'hygiène et de sécurité devront être prises afin d'éviter toute contamination de l'eau à chaque visite des ouvrages. (Voir Article 7 de la présente convention)

Les OUVRAGES concernés par le réseau de suivi départemental sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 15/09/2023 Reçu en préfecture le 15/09/2023

Publié le

Nom du site: Castech

Code BSS: BSS002LZVW / 10724X0020/HY Commune: Esténos

Code Hydro: 3100042'

Vature du terrain : bâti maçonné

2





Nom du site : Laouech

Commune: Milhas

Code BSS: BSS002MASY / 10732X0062/HY

Vature du terrain : bâti maçonné Code Hydro: 31001700

Le descriptif détaillé des sites est présenté dans la fiche en annexe 1.

## ARTICLE 3. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les Parties attestent avoir reçu les documents ci-après qui constituent l'intégralité de leurs engagements:

A. La présente convertion,
 B. La fiche descriptive des sites réalisée par le BRGM en annexe 1.

## ARTICLE 4. PRISE D'EFFET, DUREE

- 4.1. La présente convention prend effet à compter de sa signature par la dernière des Parties.
- 4.2. La présente convention sera renouvelée chaque année par tacite reconduction.
- 4.3. La présente convention peut être dénoncée à tout moment par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception à l'issue d'un préavis de trois mois.
- 4.4. Toute modification de la présente convention s'effectue par voie d'avenant, sur demande motivée de l'un des signataires.

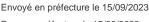
### ARTICLE 5. REDEVANCE

L'action du DEPARTEMENT relevant d'une démarche au profit de l'intérêt général, il est ici rappelé que la présente convention fait l'objet d'une autorisation consentie à titre gratuit.

귱 pari <u>.a</u> g ne percevra aucune redevance syndicat mixte RESEAU31 DEPARTEMENT ø

## ARTICLE 6, OBLIGATION du syndicat mixte RESEAU31

6.1. Le syndicat mixte RESEAU31 s'engage à accompagner le DEPARTEMENT pour qu'il accède aux OUVRAGES visés à l'article 2 pendant toute la durée de la présente convention d'utilisation.



Reçu en préfecture le 15/09/2023

Publié le ID: 031-200023596-20230914-D20230914\_13-DE





à la consommation humaine. Si des travaux du capiage sont nécessaires, l'ARS devra en être informée au préalable pour juger de l'opportunité de faire réaliser des analyses de contrôle de la qualité de l'eau à l'issue des travaux. Ces analyses seront au frais de conformité sanitaire et à procéder à tous aménagements utiles pour permettre une mesure fiable du débit avec des matériaux agréés pour être au contact d'eau destinée instrumenter les OUVRAGES concemés avec du matériel disposant d'une attestation mixte RESEAU31 autorise le DEPARTEMENT à équiper du DEPARTEMENT 6.2. Le syndicat

6.3. Le syndicat mixte RESEAU31 s'engage à accompagner le DEPARTEMENT, ses agents et sous-traitants, pendant toute la durée de la présente convention, pour accéder et visiter les OUVRAGES équipés pour le suivi et l'entretien du matériel de mesure, la réalisation de mesures de débits et de mesures physico-chimiques ou toute autre visite dans le cadre de l'action.

6.4. Le syndicat mixte RESEAU31 s'engage à ne pas porter atteinte aux installations et équipements installés par le DEPARTEMENT et à prévenir ce demier dans les meilleurs défais en cas de travaux pouvant impacter le matériel de mesure ou d'anomalies constatées sur les OUVRAGES concernés. **6.5.** Le syndicat mixte RESEAU31 s'engage à informer le DEPARTEMENT de tout changement d'interlocuteur en capacité d'accompagner le DEPARTEMENT pour accéder aux installations

## ARTICLE 7. OBLIGATIONS DU DEPARTEMENT

7.1. Le DEPARTEMENT s'engage à maintenir le bien en état et à ne pas y exercer d'autres activités que celles prévues à la présente convention. 7.2. Toute contamination doit être évitée : Le DEPARTEMENT s'engage à prendre toutes les précautions pour ne pas générer de contaminations de l'eau en pénétrant captage en fonction. Une procédure d'intervention sera définie en accord avec dans les OUVRAGES. Un nettoyage sommaire sera réalisé avant de remettre l'exploitant de l'ouvrage et l'ARS31

7.3. En cas de dégradations de la qualité de l'eau de la source citée en objet, lors de opérations d'entretiens effectuées par le DEPARTEMENT (ou son prestataire), il en opérations d'entretiens effectuées par le DEPARTEMENT (ou son prestataire), il en opérations d'entretiens effectuées par le DEPARTEMENT (ou son prestataire). sera tenu responsable. Le DEPARTEMENT s'engage à financer les coûts nécessaires de la remise en état.

7.4. Le DEPARTEMENT préviendra le responsable technique du syndicat mixte RESEAU31 concernée par les OUVRAGES visités en cas d'anomalies constatées (intrusion animale dans le captage, débit anormal, etc.) ainsi que l'ARS (<u>ars-oc-dd31-</u>





de@ars.sante.fr) si l'anomalie constatée peut présenter un risque sanitaire pour la population desservie par l'ouvrage. 7.5. Le DEPARTEMENT s'engage à mettre en place un équipement de télétransmission permettant de diffuser en instantané, et simultanément au syndicat mixte RESEAU31 et au DEPARTEMENT l'ensemble des données mesurées dans le cadre de ce réseau.

Le syndicat mixte RESEAU31 fournira et financera l'équipement complémentaire permettant de recevoir les données sur sa supervision.

ß convention. Les coûts des travaux réalisés pour l'aménagement du captage et sa 7.6. Le DEPARTEMENT s'engage à remettre le bien en état au terme de remise en état seront intégralement à la charge du DEPARTEMENT. 7.7. Le DEPARTEMENT s'engage à évaluer les risques professionnels lors de la pose et de la maintenance du matériel de mesure ; à intégrer cette analyse dans le document unique en y abordant l'accessibilité, les facteurs climatiques et l'isolement de certains sites.

Une photocopie de cette évaluation sera transmise au service de prévention du syndicat mixte RESEAU31

## ARTICLE 9. COMMUNICATION

Toute communication entre le syndicat mixte RESEAU31 et le DEPARTEMENT sur l'exécution de la présente convention se fera aux adresses suivantes et en copie par щè

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA Pour le DEPARTEMENT: HAUTE-GARONNE Service Eau

Adresse: 1, Bd de la Marquette 31009 TOULOUSE Cedex

Tel: 05.34.33.48.22

Service.eau@cd31.fr

Pour le PROPRIETAIRE :

du syndicat mixte RESEAU31 Monsieur le Vice- Président

Rémi RAMOND

Tél: 05.62.00.72.80



## ARTICLE 10. ÉLECTION DE DOMICILE

Le syndicat mixte RESEAU31 fait élection de domicile à son adresse mentionnée en tête de la présente convention.

Le DEPARTEMENT fait élection de domicile en son Siège.

## ARTICLE 11. ASSURANCES

Le syndicat mixte RESEAU31 est responsable des assurances relatives à ses Le DEPARTEMENT a souscrit une assurance pour la mission exercée par ses agents. OUVRAGES.

### ARTICLE 12. RESILIATION

En cas de doute sur l'interprétation de la présente ou au manquement à ses obligations par l'un des co-contractants, l'autre co-contractant pourra, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet pendant une durée d'un mois, résilier de plein droit la présente convention de façon immédiate.

### ARTICLE 13. LITIGES

Le tribunal Administratif de Toulouse est compétent pour tout litige pouvant survenir quant à l'application de la présenie convention. A défaut, les litiges seront portés devant les Tribunaux compétents.

Fait en deux exemplaires à Toulouse,

Publié le

### Pour le DEPARTEMENT

### Pour le PROPRIETAIRE

ID: 031-200023596-20230914-D20230914\_13-DE

Envoyé en préfecture le 15/09/2023 Reçu en préfecture le 15/09/2023

> Le Président du Conseil départemental Monsieur Sébastien VINCINI de la Haute-Garonne

Le Vice-Président du Syndicat mixte Monsieur Rémi RAMOND RESEAU31

o

Ŋ

ID: 031-200023596-20230914-D20230914\_13-DE

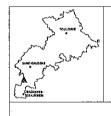


Annexe 1- Fiche descriptive des deux captages



Informations valides au 22/03/23

Misa en placa d'un Réseau départemental de suivi quantitatif des ressources en Eaux Souterraines dans les PYRénées haut-garonnaises - RESPYR - Phasa 1



Lieu-dit ou dénomination usuelle : CASTECH

Commune : ESTENOS

Département : HAUTE-GARONNE (31)

Identification du point d'eau

Indice national:

Lat. = 42,846398 ° X = 506 772,21 m

BSS002LZVW 10724X0020/HY Indice national (anté 2017) : 31000421

Code SISE :

Localisation

Long. = 0,834247 ° Y = 6 208 118,27 m

Coordonnées WGS 84 : Coordonnées Lambert 93 : Altitude au sol (m NGF) :

7 = 477 m

Carte géologique (1/50 000°) : Arreau (1072) Plan de situation d'après IGN à 1/25 000

### Date du (des) diagnostic(s)

27 octobre 2021 / 12 juillet 2022

Description du point d'eau

### Description Générale :

Nature: Etat: Usage;

Sources (x2) Exploité AEP

### Photographies du point d'eau



scriptit Technique:
Description du captage
Type de fermeture
Etat général du captage
Nombre d'artivées d'eau
Ecouloment de sortie
Présence d'un trop-piein
Type de trop-piein
Type de déversoir
Type do dévorsoir

Bâti maçonné Porte fermant à clé

2 – Drain PVC +Galerie bétonnée Conduite en charge ie avec tuyau vertical en PVC

contration de Castoch allmenté d'une part, à partir d'un drain PVC correspondant aux arrivées de l'eau capitée à la Fontaine d'Escalette (BSS002L2XQ) située 400m en anont et éautre part, à partir d'une galerie bétonnée correspondant aux arrivées de Castech capitées à proximité à l'injetieur de son PPL Ensemble de ces arrivées se déversant dans un premie sais muni d'une bonde de vidange puis dans un second séparé par un seul rectangulaire à bord épals. Présence d'un trop-plein dans le second bassin correlation dans la premie dans le second bassin correspondant à une bonde munic d'un lugua PVC vertical évacuant l'eau en contrebas du capitage. Conduite d'adduction en charge située dans le second bassin et rejoignant par gravité le réservoir.

### Situation administrative

Propriétaire de l'ouvrage : Gestionnaire de l'ouvrage : Mairie de Estenos

Copyright @BRGM 202

Etat de la procédure : Périmètre Immédiat :

Périmètre rapproché : Périmètre éloigné :

Envoyé en préfecture le 15/09/2023

Reçu en préfecture le 15/09/2023

Publié le

ID: 031-200023596-20230914-D20230914\_13-DE

Etabli (selon rapport HA du 09/07/2004) Etabli (selon rapport HA du 09/07/2004) Non Defial

### Géologie et Hydrogéologie

### Formation carectérisée

Eboulie / Micasobistos du Massif de la Sarousse

### Type d'adultère

Mixte --- Poreux des colluvions et éhoulis / Eissuré des formations de socie

### Influence des formations superficielles dans le débit de la source

importante → Couverture d'éboulis et de colluvions recouvrant les formations de socie du secteur et jouant un rôle d'aquifère « tempon » √is-à-vis de l'aquifère de socie sous-jacent.

### Description du contexte géologique

Captages de la source de Castach et de la Fontaine de l'Escalette situés dans l'axe d'un thalweg, sur des pentes moyennes, taplasé d'ébouls. Substratum rocheux constitué de micaschistes fracturés, finement tités, à schistosité horizontale, structurés en bancs sub-verticaux.

### interprétation hydrogéologique

Captage de Castech collectant las eaux du captage de la fontaine de l'Escaletts siluée 300m en amont via une canalisation rejoignant les 2 ouvrages. Toutefois, la minéralisation des eaux relativement élevée pour ce type de contexte superficiel semble indiquer des apports d'éeu porbables à la faveur des fissures (ou plans de schisteité) des micaschistes avec toutefois associés des écoulements à transit plus rapide provenant de circulations au sein des éboulis

### Niveau dénartemental d'intéret hudronénicologie

Intérêt hydrogéologique stratégique à l'échelle départementale concernant des réservoirs de socie peu étudiés particulièrement sensibles aux variations des conditions climatiques.

### Niveau de connaissance du contexte hydrogéologique de la source

insuffisant -- Absance d'études hydrogéologiques pour ces systèmes aquifères. Le sulvi temporei des variations des débits et de la chlimie des eaux permettrait de mieux appréhender les caractéristiques de l'aquifère concerné et son fondionnement hydrogéologique.

Entité hydrogéologique BD LISA NV3

404AG03 – Micaschistes du massif de la Barousse

Code national de la masse d'eau (référentiel version 1,3)

FRFG049B - Terrains plissés du bassin versant de la Garonne - partie Ouest

Copyright © BRGM 2023

Annexe 3 - Rapport BRGM/RP- 72629 -FR

Légende Carle géologique 1/50 000 d'Arreau (1072) : Jz, Cônes de déjection post-glaciaires et lardinglageires - 15

Fzb, Basse terrasse mondable post-glaciaire - 17

Fza, Basse terrasse lardi glaciaire non inordable - 18

A.Cm, Arcs et cordons morarraques -

9

Milis, Migmatites de micaschistes à sillimente - 95

&3Mbm, Granke monzontique à biotite

tivdro. Réseau hydrologique -

Mise en place d'un Réseau départementat de suivi quantitatif des ressources en Eaux Souterraines dans les PYRénées haut-garonnaises - RESPYR - Phase 1

### Carte des potentialités aquifères des formations géologiques (POTAPYR, 2017) Code Secteur POTAPYR : P10 Libellé Secteur POTAPYR : Barousse Manyay of the security of the second parties, and the second of the second in any time of the second **...** thes by this tracted but wis For not trace moving hard one harm influence has been purpose and one both of the other or the former by a grant payment part of the former in the trace of the contract of th The standard control of challes to their beat aid on the beat of the standard entered for a solution for the standard of the standard entered to the s Por contact Not in severe was been by been a starting to the State of the Contact of the State o for commentation of the comment of t functions the assumed discussed for times conflict in the process activated, in their is flam before in Assumed for times and the manufacture activates activated in the second of the s Majores este Milatria ESTAGE To the complete of the content of the conten Abreson to recognize two acts may referent to talk to a substitution be side of process to the second state of the second stat The frame account of the first of the production To recoverable new officers give and followings of amounts in the property of the control of the de la comprese del la comprese de la comprese del la comprese de la comprese de la comprese del la comprese de la comprese del la comprese de la comprese del -----\*\*\* Application to destruction of the brack of the acts flow inconstruction for the state of the behavior of the property of the state of the sta Appendix of the second second second second second second

Serverage perpendicular and account to a continued the field of the period of the party of the period of the party of the

Carte géologique à 1/50 000

Gx, Moraines du 1er stade glaciaire, d'extension maximum - 20

Gxb2, Epistade de Cazarilh et de Lourdé - 29

Milb, Migmatiles de micaschistes bíotire - 94

86 Micaschistes à biotite -

Estenos

Mesures des paramètres physico-chimiques non conservatifs de terrain onductivité Température (µS/cm) (°C) Oxygène disso (% / mg/l) Débit (Vs) Date dox Eh (mV) 27/10/2021 7,52 92,7 143,5 10,7 9,76 1,04 12/07/2022 143,8 7,43 10,2 97,0 10,2 419,7 1,20 Cumul des 2 drains 30/11/2022 N.M. N.M, N.M. N.M. N.M. 2,75

### Mesures de débits disponibles

Débit d'étiage (Q<sub>nin</sub>) et Date de mesure : inconnu

Débit de crue (Q<sub>max</sub>) et Date de mesure ; inconnu

Débits connus et Date de mesure : 1,5 l/s (09/09/1955, Référence Rapport HA de 1955)

Débit d'exploitation : 50 m³/j (soit 0,58 l/s d'après AP du 10/12/2007 ; cumul sources de Castech et Fontaine de l'Escalette)

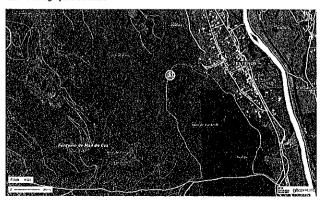
Sulvi de débit déjà engagé : Non

Environnement du point d'eau

Topographie : Axe d'un thalweg

Description de l'environnement proche : Forêts Présence de cours d'eau ou de l'ossés : Absent Environnement du bassin d'alimentation : Forêts

Contexte – Photographie aérienne



Copyright @BRGM 2023 A21

Publié le



### Coupes schématiques et Planches photographiques

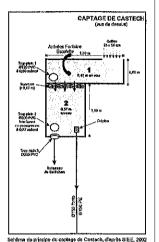








Vue de l'intérieur du captage de l'Escalette (BSS002LZXQ)



Local D: 031-200023596-20230914-D20230914\_13-DE

Accessibilité : Localisation :

Miss en place d'un Réseau départemental de suivi quantitatif des ressor

Relativement Facile (5 à 10 min de marche sur chemin carrossable très penté) Facile (bordure de chemin)

### Condition de suivi du site

Site adapté pour équipement	OUI
Contrôle de tout le débit	OUI
Site adapté pour jaugeage ponctuel	OUI
Máthodé de jaugeage ;	Volumétrique
Desserte électricité :	иои
Niveau du signat GSM pour téfétransmission des données :	FAIBLE
Possibilité Panneau solaire	OUI mais faible rayonnement dans clairière

### Aménagements et actions envisagés pour disposer d'une section de mesure ;

- Aménagement envisagé à l'intérleur du captage de Castech
- > Aménagement du déversoir existant avec mise en place d'une lame déversante à contraction latérale.
- Ajout d'une ralionge du tubage PVC du drain d'arrivée de la Fontaine d'Escalette afin de limiter les turbulences au droit du déversoir,
- Remplacement du système de vidange présent dans le premier bac par un système n'entravant pas les écoulements au droit du déversoir (du type bonde ennoyée avec poignet)
- Radimensionnement éventuel des cloisons séparant la chambre sèche afin de canaliser la totalité des écoulements de la source même en période de hautes eaux,
- > Installation d'un enregistreur automatique des niveaux d'eau en amont du seuil et à l'écart des turbulences,
- > Installation d'une échelle limnimétrique en amont du seuil.

informations validas au 22/03/23

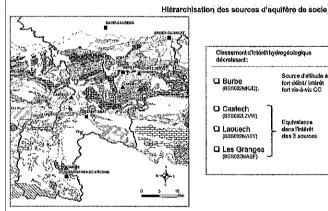
A21

Annexe 3 - Rapport BRGM/RP- 72629 -FR

11

Mise en place d'un Réseau départemental de suivi quantitatif des rassources en Eaux Souterraines dans les PYRénées haut-garonnaises – RESPYR – Phase 1

### Tableau récapitulatif neste puller Socie Basse Altitude (< 600 m NGF) Fort intérêt pour la connaissance ratégique) Insuffisant engendrant des Incertitudes dans le diagnostic Relativement facile (pistes et courtes marches à pied) Sans contrainte lechnique Travaux sans contrainte technique particulière : coûts usuels



Classement d'Intérêt hyd décroissant :	rogéologique	Classement de faisabilité technique par ordre de difficultés croissantes :
Burbe (856002MKJD):	Source d'affitude à fort débit/ Intérêt fort vis-à-vis CC	☐ Castech
Castech [BSS002LZVW]		□ Laouech
Laouech	Equivalence dans l'intérêt dan 3 agurces	☐ Les Granges
Les Granges		☐ Burbe

### Synthèse générale

- → Fort intérêt hydrogéologique associé au suivi de cette source pour la connaissance du fonctionnement des aquifères de socie du département et pour la prise en compte des impacts du changement climatique sur ce type de ressource théoriquement associée à une plus grande inertie des écoulements
- → Ressource stratégique locale pour l'exploitant
- 🔿 Missure du débit total de la source sans contrainte technique particulière : Aménagement de la station de mesure à réaliser à l'intérieur du captage
- → Source prigritaire ne nécessitant pas d'actions préalables pour son intégration dans le réseau

### Bibliographie consultée

🕮 Castéras M., 1955. Commune d'Estenos. Rapport d'expertise géologique concernant le projet d'adduction d'eau potable.

🗓 SIEE., 2002. Commune d'Estenos, Source de Castech. Etablissement des périmètres de protection du captage d'alimentation en eau potable de la commune. Etude technique préalable.

🕮 Canérol J., 2004. Commune d'Estenos. Source de l'Escalette. Captage et définition des périmètres de protection

🖾 Canérot J., 2007. Commune d'Estenos, Source de l'Escalette, Captage et définition des périmètres de protection, Compléments

D Saplatrotes M., Gandolfi J.M., Monod B., 2017. Diagnostic des potentialités aquifères des formations géologiques de la chaîne pyrénéenne dans les départements des Hautes-Pyrénées, de la Hautes-Garonne et de l'Ariège (Projet POTAPYR). Rapport final. BRGM/RP-86912-FR.

Copyright & BRGM 2023

Reçu en préfecture le 15/09/2023

Publié le

ID: 031-200023596-20230914-D20230914\_13-DE

22 oc Description du point d'eau

Lleu-dit ou dénomination usuelle : LAOUECH

Commune: MILHAS

Département : HAUTE-GARONNE (31)

identification du point d'eau

Indice national : Indice national (anté 2017) ; Code SISE:

BSS002MASY 10732X0062/HY

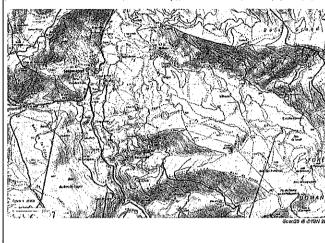
31001700

Localisation

Lat. = 42,976250° X = 521 053,99 m

Altitude au sol (m NGF) : Carte géologique (1/50 000°) : Z = 780 m Aspet (1073)

Plan de situation d'après IGN à 1/25 000

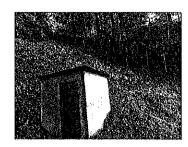


Description Générale :

Etat:

Exploité AEP

Photographies du point d'eau



riptif Technique :

Description du captage Type de fermeture

Etat général du capiage Nombre d'arrivées d'eau Ecoulement de sortie Présence d'un trop-plein

Type de trop-plein Présence d'un déversoir Type de déversoir Fonctionnement générai :

Báti meconná Porte fermant à ciè

Bon 2 - Drains PVC Condulle à écoulements libres Bonde avec tuyau vertical en PVC

Rectangulaire à bord énais

Arityées d'eau provenant de 2 drains PVC de diamètres différents se déversant dans un premier bassin puls dans un secor séparé par un seuil rectangulaire à bord épais. Présence d'un trop-plain dans le premier bassin correspondant à une bon d'occuant f'eau en contrébes du capitage. Conduite d'adduction située dans le sécond bassin s'effectuant en écolfements birse

Situation administrative

Propriétaire de l'ouvrage : nnaire de l'ouvrage Mairie de Milhas

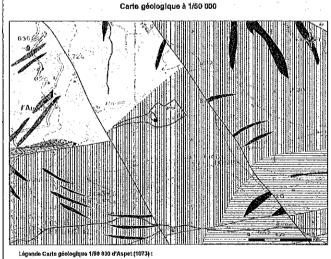
Copyright & BRGM 2023 A23

Informations vraies au 22/03/23

Annexe 3 - Rapport BRGM/RP- 72629 -FR

13

Miss en place d'un Réseau départemental de suivi quantitatif des ressources en Eaux Soutemaines dans les PYRénées haut-garonnaises - RESPYR -- Phase 1



s, Patécolique et Néoprolérozolque. Massifs de Méthas Schistes graptifleux notes (Ruterion, - 24)

C, Quartermairo. Colluviores et dépites do pente architérenceis - 2 a 5-8, Patriozoique et Néoprotéraz de pente architérenceis - 2 Massais de Millinas. Schisties nois Neurlés (Ordovicios supéreur) - 72 ites É, Paléozoique et N mos, Massis de Milhas F

11111 A1, Paléozotque et Néoprotérozotqu Massifs do Milhas Métaloxies - 81 A2, Poléczetque et Néoprolérozetque Massifs de Méhas Dietexiles - 82

Représentation en coupe des conditions d'émergence de la source



Coupe schématique du contexte des 2 captages de Laouech d'après Poybernès., 1999

### Périmètres de protection

Etat de la procédure : Périmètre immédiat : Périmètre rapproché Périmètre élotané :

Terminée -- DUP établie le 11/03/2004 Etabli (selon repport HA du 11/05/1999) Etabli (selon repport HA du 11/05/1999) Non Défini

Géologie et Hydrogéologie

Formation caractérisée

Eboulis / Migmatites et Micaschistes du Massif de Milhas

Type d'aquifèro

Mixte --- Poreux des colluvions et éboulis / Fissuré des formations de socie

influence des formations superficielles dans le débit de la source

Importante — Couverture d'éboulis et de colluvions recouvrant massivement les formations de socie du secteur et jouant un rôle d'aquifère α tampon » vis-à-vis de l'aquifère de socie sous-jacent.

Description du contexte géologique

Gite géologique réel des sources captées non visible. Sources positionnées au sein d'un vaste couloir d'ébouls s'appuyant sur les bords du thaiweg, au nord sur des micaschistes et gneiss de Lauech et au sud sur des migmattes. Captages situés au niveau d'une feille vertioale metant en contract ces 2 primetions.

Drainage probable des eaux du massif du Picon dans une fracture entre les migmatites et les micaschistes. Sources émergeant à la faveur d'un resseut topographique. Venues d'eau provenant essentiellement des fiseures des métatéxites du massif du Picon, puis s'écoulant dans les formations de pentes et les ébouls.

Niveau départemental d'intérét hydrogéologique

Intérêt hydrogéologique stratégique à l'échelle départementale concernant des réservoirs de socie peu étudiés particulièrement sensibles aux variations des conditions climatiques.

Niveau de connaissance du contexte hydrogéologique de la source

Insuffisant -- Absence d'études hydrogéologiques pour ces systèmes aquifères. Le suM temporel des variations des débits e de la chimie des eaux permettrait de mieux appréhender les caractéristiques de l'aquifère concerné et son fonctionnemen

Entité hydrogéologique BD LISA NV3

404AO02 - Complexe anatectique du massif de Milhas

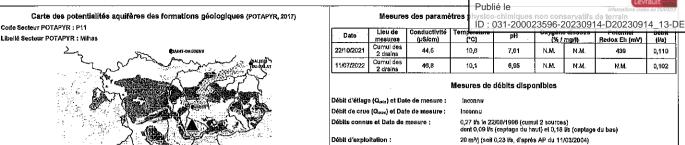
Code national de la masse d'eau (référentiel version 1,3)

FRFG049B - Terrains plissés du bassin versant de la Garonne - partie Ouest

Copyright @BRGM 2023

an Eaux Souterra

Berger Levfault



Mise en place d'un Réseau déparlemental de suivi quantitatif des re

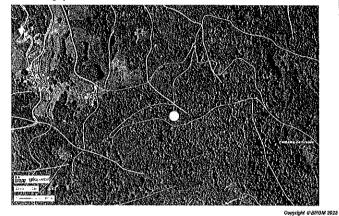
Sulvi de débit déjà engagé :

Environnement du point d'eau

Topographie : dans l'axe d'un thalweg boisé relativement penté Description de l'environnement proche : Forêts

Présence de cours d'eau ou de fossés : Absent Environnement du bassin d'alimentation : Forêts

Contexte - Photographie aérienne



Annexe 3 - Rapport BRGM/RP- 72629 -FR

Danie swin-principal

(maches) ell libbacy fiz 192 e l'frigera un residir est libeacent d'Engral e tràrique, e es parache l'araginosen dispose diferen el l'arabitestica adrès interior neg interior neg la plaga attribute e el la colo g l'alle arbitestica l'il de distribute attribute d'arabitestica attribute e l'arabitestica e l'arabitestica e

The state of the s

Parties of the control of the contro

·

A23

informations valides au 22/03/23

15

### Mise en place d'un Réseau départemental de suivi quantitatif des ressources en Eaux Soulerraines dans les PYRénées haut-garonnaises -- RESPYR -- Phase 1

# Coupes schématiques et Planches photographiques Vue de l'intérieur du captage de haut Vue de seuli reclanguiable onts-lant à l'intérieur du captage du haut Vire de l'intérieur du captage du bas non aminageable (Sastianus ones) (Sastianus ones)

LÉGENDE

Contract of the Contract of th

| The content of the

Committee or arreasonable by the medical Additional and

### Localisation et Accessibilité

Accessibilité : Facile (à 5 min de marche du chemin forestler)
Localisation : Facile (en contrehaut du chemin forestler)

### Condition de suivi du site

Site adapté pour équipement	OUI mais seulement du captage du haut
Contrôle de tout le débit	OUI
Site adapté pour jaugeage ponctuel	OUI
Méthode de jaugeage	Volumétrique
Desserte électricité	NON
Niveau du signat GSM pour télétransmission des données	FAIBLE
Possibilité Panneau solaire	OUI mais faible rayonnement dans clairière

### 

Seul le captage du haut est adapté pour l'aménagement d'une station de mesure. La configuration de l'intérieur du captage du bas (falsant office de collecteur et décanteur pour les eaux amont et collectant également les eaux environnantes) est inadaptée et nécessiterait une reprise importante de sa conception.

### 4 Aménagement envisagé à l'Intérieur du captage du haut ;

- > Aménagoment du déversoir existant avec mise en place d'une lame déversante à contraction latérale,
- Ajout de railonges de tubage PVC avec coudes aux 2 drains d'arrivée afin de limiter les turbulences lors des hautes eaux au droit du déversoir,
- Redimensionnement éventuel de la cloison séparant les 2 bassins du captage afin de canaliser la totalité des écoulements de la source même en période de haules equx,
- > Installation d'un enregistreur automatique des niveaux d'eau en amont du seuil et à l'écart des
- > Installation d'une échelle limnimétrique en amont du seuil,

Copyright @BRGM 2023

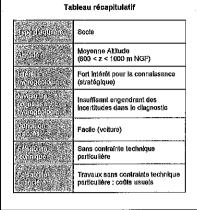
tique du contexte des 2 captages de Lacuech d'après Peybernès., 1999

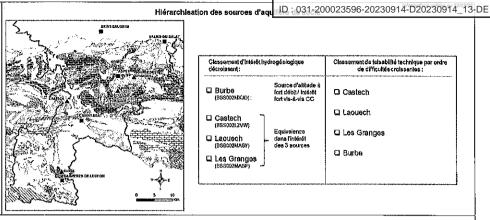
Publié le

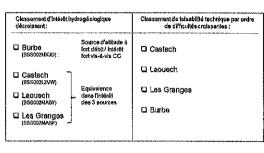
Reçu en préfecture le 15/09/2023



Mise en place d'un Réseau départemental de suivi quantitatif des ressourc







### Synthèse générale

- → Fort intérêt hydrogéologique du suivi de cette source pour la connaissance du fonctionnement des aquilières de socie du département et pour la prise en compte des impacts du changement climatique sur ce type de ressource théoriquement associée à une plus grande inertie des écoulements
- → Ressource stratégique locale pour l'exploitant
- → Mesure du débit total du captage sans contrainte technique particulière : Aménagement de la station de mesure à réaliser à l'intérieur du captage
- → Source prioritaire ne nécessitant pas d'actions préalables pour son intégration dans le réseau

### Bibliographie consultée

🖺 Canérot J., 1984. Commune de Milhas. Rapport d'expertise géologique concernant le projet d'adduction d'eau potable du quartier de L'Auech,

🕮 Peybernès B., 1999. Commune de Milhas. Rapport d'expertise géologique concernant le captage AEP des sources de Lauech.

[II Saplairoles M., Gandolfi J.M., Monod B., 2017. Diagnostic des potentialités aquifères des formations géologiques de la chaîne pyrénéenne dans les départements des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne et de l'Ariège (Projet PCTAPYR). Rapport final. BRGM/RP-66912-FR.

Copyright © BRGM 2023

Annexe 3 - Rapport BRGM/RP- 72629 -FR

A23